



Le stage est souvent considéré comme un vecteur principal d'accès à l'emploi. Aujourd'hui, plus de 6000 stages par an sont réalisés par les étudiants de l'université Rennes 2.

Stages

Les étudiants peuvent réaliser des périodes de mises en situation professionnelle, dans le cadre de stages obligatoires (intégrés aux formations ou stages d'ouverture), ou de stages optionnels (sous réserve de validation de la demande)

Des offres de stages sont déposées sur [Resonances](#) par des professionnels.

Consultez les périodes de stage par formation sur le catalogue des formations :

[Consulter le catalogue des formations](#)

Bien préparer son projet de stage

L'université Rennes 2 fournit aux étudiant·e·s qui le souhaitent un accompagnement au projet ainsi qu'un certain nombre d'outils pour bien préparer son insertion professionnelle.

Vous pourrez ainsi profiter d'ateliers organisés par le SUIO-IP (aide à la recherche de stage, ateliers sur les projets de mobilités à l'étranger, etc.) et acquérir les techniques de recherche de stage.

[Découvrez les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle de Rennes 2](#)

Les stages d'ouverture (UEO) en L2 et L3

Cette UEO (Unité d'Enseignement d'Ouverture) permet de réaliser un stage de 10 jours ou 70h minimum, seulement si, dans le cadre de la licence 2 ou 3, il n'y a pas de stage obligatoire à effectuer.

Le stage d'ouverture peut être réalisé dès le début de l'année universitaire et doit se terminer au plus tard avant la session 1 d'examen des semestres 4 ou 6.

Si votre licence ne prévoit pas de stage obligatoire et que vous êtes en Licence monodisciplinaire*, vous aurez la possibilité de réaliser un stage d'ouverture au cours du 2^e semestre de votre L2 ou L3.

D'une durée minimale de 10 jours, ce stage vous permettra de découvrir les réalités professionnelles liées à votre projet.

[Plus d'informations sur l'UEO Stage](#)

* c'est-à-dire autre que Administration économique et sociale (**AES**), Langues étrangères appliquées (**LEA**), Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (**MIASHS**) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (**STAPS**)

Contact

Secrétariat des stages (SUIO-IP)

Bâtiment T (Pôle Numérique) - 3^e étage - porte 315

Place du Recteur Henri Le Moal

35043 Rennes

suio-ip-stage@univ-rennes2.fr

Pour les UFR Langues, Sciences Sociales, STAPS et le Cirefe :

[02 99 14 13 99](#)

Pour les UFR Arts-Lettres-Communication et Sciences Humaines :

[02 99 14 13 88](#)

Horaire d'ouverture au public

Lundi : 9h00 -12h00 / 14h00 -17h00

Mardi : 9h00 -12h00 / 14h00 -17h00

Mercredi : 9h00 -12h00 / 14h00 -17h00 // (accueil téléphonique et mail uniquement)

Jedi : 14h00 -17h00

Vendredi : 9h00 -12h00 / 14h00 -17h00

À voir aussi

- [Insertion / Emplois](#)